LA MODE

POUR LE SPORT

Le tricot a droit de cité dans les costumes de sport : jupes de laine tricotée, sweaters en tricot, etc... Cependant, la flanelle, la cotonnade, la finette, la toile de Vichy remplacent en bien des cas le tricot plus coûteux. C'est le blanc qui domine, seul ou rayé de couleur ; le blanc rayé de jaune

Mlle WETSON
dans son gracieux costume de sport
Création Radiguet
(Photo Talma)

est très à la mode, mais les rayures rouges sont préférées parce qu'elles « passent » moins sous les rayons solaires.

Une robe en toile de Vichy, blanche et rouge, avec garnitures blanches, sera très coquette, si l'encolure est bien dégagée et si les manches sont d'une longueur s'arrêtant un peu au-dessous du coude. Sur une jupe blanche plissée, un sweater de couleur aura toujours du succès. Le dernier raffinement de coquetterie consistera à compléter cette toilette d'un mouchoir-écharpe retenant les cheveux ou servant de ceinture au sweater.

Comme coiffure, les joueuses de tennis ou de golf adoptent volontiers, outre le mouchoir-écharpe, le bandeau de soie cachemire ou la résille de ruban d'une élégance très fine.

Les bas de soie sont exclus de la toilette d'une sportwoman : rien que les bas de fil ou de laine ont droit de paraître sur le « court ». Avec eux se portent les sandales de toile, à semelle de corde ou de caoutchouc. La sandale grecque, en cuir, a ses adeptes : rester élégante dans ces toilettes sobres est le propre de la femme de bon goût ; mais ce qu'il faut chercher surtout dans un costume de sport, c'est la parfaite aisance des mouvements.

* * *

POUR LE VOYAGE

La ravissante excursion à Paris et à Versailles que vient d'organiser le « Réveil » a été un véritable enchantement pour ceux de nos lecteurs qui en profitèrent. Pour que le voyage eut son charme complet, nos aimables lectrices avaient revêtu, je n'en doute pas, un costume « ad hoc ». Rien ne saurait être en effet plus agaçant, dans ces circonstances, qu'un grand chapeau qui se bossèle à chaque cahot du train, qu'une jupe étroite qui vous oblige à faire des prodiges d'adresse pour monter les marches du train ou de l'autobus, que des souliers très pointus, avec talons Louis XV, qui vous font souffrir terriblement.

Vive le petit chapeau souple, les petites cloches, — par exemple les bretons ! — le feutre garni simplement d'un ruban ciré, d'une cocarde ou d'une aile de ruban, est tout indiqué. Le béret est aussi très commode, mais il demande à être porté assez crânement.

Quant aux manteaux, ils seront amples et très larges pour des voyages au long cours ; moins « couverture » pour des trajets de plus courte durée. Les bures, les moufflonnes, le seddy bear, les tartans écossais, les lainages de fantaisie, à grands ou à petits damiers, feront de confortables manteaux ou capes de voyage. Ils seront garnis sobrement, d'une ou plusieurs rangées de ganses.

Infiniment pratique et d'une exécution très facile, notre modèle (patron n° 4.719) répond à toutes les exigences d'un manteau confortable. Il est en drap amadou : un large col rabattu est gracieusement noué d'un ruban formant une cravate à longs pans. Avec un petit chapeau de feutre as-

PATRON N° 4.719
Paletot demi-long en drap amadou
Métrage : 3 m. en 120.
Mannequin 44.

sorti et des gants d'un ton neutre, — beige, par exemple, — ce vêtement est des plus habillés.

COUSINE MADELEINE.

Notre Patron-Prime

Afin de faciliter dans la mesure du possible à nos nombreuses lectrices leur tâche parfois ardue de Couturière nous publions chaque semaine un ou plusieurs modèles portant un numéro. Il suffit de remplir le bon ci-dessous et de nous envoyer la somme de *1 franc en timbres-poste* pour recevoir

Le Patron-Prime
du modèle choisi dans le *Réveil.*

Bon pour le PATRON-PRIME
N° 4719

Je vous prie de m'envoyer le plus tôt possible le patron N 4719.
M..
rue..
à..
département..
Ci-joint la somme de 1 franc.

ATTENTION !! Indiquer très lisiblement votre nom et votre adresse.

La somme de 1 franc doit être versée en timbres-poste.

Envoyer votre demande de PATRON-PRIME à l'adresse suivante :

Service des PATRONS-PRIMES
REVEIL
186 bis, rue de Paris **Lille**

Pendant votre séjour à Paris vous pourrez lire votre journal dans le Hall de l'Agence Havas 62, Rue de Richelieu. PARIS

Témoignage Irrécusable

Depuis que Gloria, lait concentré, stérilisé, non sucré, est connu en France, des millions de boîtes ont été vendues. Après l'avoir essayé, après avoir éprouvé ses qualités, sa pureté constante, sa richesse en crème, son goût savoureux, ceux qui l'emploient n'ont plus voulu d'autre lait à la maison. Gloria répond à toutes les exigences des consommateurs les plus difficiles. Fiez-vous à leur témoignage. Très concentré, il doit être étendu d'un volume d'eau supérieur à son propre volume.

Sté. Aux. Établissements Pidwell. S. A.
19, Bd Malesherbes, Paris. Elysées 44-33.

Gloria

Le lait parfait

Étiquette rouge et blanche.

Pour le maintien des monopoles

UN ORDRE DU JOUR DU SYNDICAT DES DEBITANTS DE TABAC DE LILLE

Le Syndicat des Débitants de Tabacs de Lille et banlieue, réuni en assemblée générale extraordinaire, le 8 juin 1923, a voté l'ordre du jour suivant :

« Considérant qu'une campagne sytématique est menée contre les Monopoles d'Etat, particulièrement contre le monopole des Tabacs, par des Associations dites Economiques, grossièrement camouflées en champions de l'intérêt général, mais dont la composition même révèle les buts nettement différents ;

Considérant que pour discréditer les Monopoles d'Etat leurs détracteurs n'hésitent pas à dénaturer la vérité, que notamment la Chambre de Commerce de Paris, qui s'est mise à la remoque des trusteurs et spéculateurs de l'Union des Intérêts économiques, n'a pas craint récemment, dans un ordre du jour réclamant impérativement la suppression du Monopole des Tabacs « au plus tard pour 1924 », d'affirmer que ce monopole a été et sera « toujours géré par l'Administration dans des conditions désastreuses » ;

» Considérant qu'en dépit de ces affirmations intéressées et de parti-pris le monopole des tabacs a rapporté à l'Etat des bénéfices de plus en plus élevés qui se sont chiffrés à plus d'un milliard en 1922, bien que l'augmentation maximum des prix de vente n'ait été que de 120 % ;

» Considérant que la cession du monopole des tabacs à une entreprise privée aurait pour effet immédiat de provoquer des relèvements successifs du tarif de vente et de coefficienter rapidement le tabac à l'avenant du sucre et du charbon au détriment du consommateur livré pieds et poings liés, à la Société Fermière qui se serait substituée à l'Etat et dont le premier soin serait évidemment de récupérer amplement les intérêts des capitaux engagés, indépendamment des dividendes grossement rémunérateurs.

» Considérant qu'inévitablement la merveilleuse réforme projetée se ferait principalement sur le dos du consommateur, qui se trouverait amené à supporter de nouvelles contributions déguisées dont la plus grosse part irait non pas à l'Etat mais aux actionnaires de la Société Fermière :

» Considérant que trop de scandales récents ont assez prouvé que la haute finance et le gros commerce ont encore bien moins que l'Etat le privilège de l'infaillibilité et de la probité ;

» Considérant au surplus qu'il serait criminel et antirépublicain de frustrer la collectivité d'un monopole en pleine prospérité et dont le rendement sera promptement augmenté quand l'Administration adoptera les méthodes plus industrielles et plus commerciales préconisées depuis longtemps par les groupements professionnels du tabac (planteurs, personnel des Manufactures et débitants) ;

» Le Syndicat s'étonne que M. le Ministre des Finances ait catégoriquement refusé d'admettre un seul professionnel du Tabac (culture, vente, fabrication, employés) dans la Commission officieuse chargée par lui d'étudier la réorganisation du monopole ;

» Proteste contre cette élimination qui ne peut qu'apparaître au public que comme une inadmissible anomalie ;

» Invite le Cartel Central de défense à faire toutes démarches utiles pour que la question soit portée, en temps opportun, devant le Parlement et qu'en exécution du vœu adopté au dernier Congrès de Paris, soit constitué au plus tôt le groupe parlementaire de défense des Monopoles d'Etat que certains hommes d'affaires ont juré d'accaparer « au plus tard pour 1924 ».

» Donne mandat à son bureau de faire toute la propagande nécessaire pour éclairer l'opinion publique sur la question.

» Et, dans le même ordre d'idées, décide que pour les prochaines élections législatives, une circulaire sera envoyée à tous les candidats leur demandant de se prononcer catégoriquement et sans arrière-pensée, pour ou contre le maintien des Monopoles d'Etat, abstraction faite, bien entendu, de toutes opinions politiques ».

La Journée Sportive

Boxe

LE PROCHAIN GRAND GALA DE L'ACADEMIE DES SPORTS DE ROUBAIX

Les derniers échos du superbe gala du club doyen l'Académie des Sports de Roubaix ne sont pas encore éteints que déjà les actifs dirigeants du puissant club nous annonce un programme sans précédent, pour le dimanche 24 juin, à 4 heures. Qu'on en juge.

6 grand rouds de 2 minutes ; 4 grands matches-revanche.

Michaud, 70 kilos, de Tourcoing, ex-champion des Flandres (moyens) contre Dejaegère 70 kilos, élève Dubus, champion des Flandres mi-lourd 1921-22-23.

Toute la bourse au vainqueur. — Lepers, 66 kilos, de Tourcoing contre Détré, 66 kilos, élève Dubus, champion des Flandres 1921-22.

Carlier, 54 kilos, de Douai contre Hublard, 53 kilos, élève Dubus, champion du Nord 1921-22-23.

Créteur, 70 kilos, de Tourcoing contre Castelain, 70 kilos, élève Dubus.

Schoone, 76 kilos, de Bruxelles, vainqueur du tournoi des mi-lourds contre Vandoolaeghe, 75 kilos, élève Dubus, finaliste du championnat du Nord amateurs 1923.

Ghesquière, 57 kilos, de Courtrai contre Potteau, 56 kilos, élève Dubus.

En 6 rounds de 2 minutes, gants de 6 onces Maes, 52 kilos, de Tourcoing contre Baudaert, 52 kilos, élève Dubus.

Comme on le voit, c'est à un véritable gala que sont conviés les fervents du noble art et nul doute que les avisés promoteurs obtiennent, une fois de plus, un légitime succès.

GRANDS MATCHES EN PERSPECTIVE

«L'Echo des Sports» annonce qu'un match de boxe vient d'être conclu entre le crack français Paul Fritsch et l'anglais Seaman Hall.

Le match se disputera à Londres le 4 juillet, au cours de la réunion qui opposera Carpentier à Beckett.

D'autre part, une dépêche de New-York à notre confrère annonce que l'américain Benny Leonard, champion du monde des poids légers mettra son titre en jeu le 23 juillet, à New-York, contre l'américain Lew Tendler.

Aviation

LA COUPE MICHELIN ATTRIBUEE PROVISOIREMENT A VUILLEMIN

Paris, 14. — La Commision Sportive de l'Aéro-Club de France a prononcé hier les homologations suivantes :

Attribution provisoire de la « Coupe Michelin » au commandant Vuillemin, pour sa tentative des 5 et 6 juin 1923, au cours de laquelle il effectua le circuit en 27 h. 12 m. 58 s., soit à la vitesse horaire commerciale de 103 kil. 594.

UN MEETING A L'AERODROME DE LA BRAYELLE, A DOUAI

Aujourd'hui vendredi, un avion rouge survolera la ville de Douai entre 18 heures et 18 h. 30. Ce sera le premier des appareils qui participeront au grand meeting organisé, le 1er juillet prochain, à l'aérodrome de la Brayelle, par l'Union Aéronautique de Douai avec la participation de la Société de propagande aéronautique de Paris.

Cet appareil, petit avion monoplace d'acrobatie, sera piloté par le lieutenant Robin, fils du colonel Robin, ayant appartenu au 27e régiment d'artillerie en garnison à Douai.

L'avion viendra de Chartres d'où il partira à 16 h. 30. Le parcours, qui est au minimum de 250 kilomètres, sera effectué en moins d'une heure et demie, ce qui montre bien l'intérêt que présentent les communications aériennes pour le développement du commerce et pour faciliter les relations internationales.

Après avoir survolé la ville, il atterrira à la Brayelle, où pour la première fois depuis l'armistice, il y sera garé dans les hangars que vient de faire construire M. Louis Bréguet.

Les autres avions arriveront quelques jours avant le meeting. Un petit avion de tourisme à ailes repliables arrivera le lundi 25 courant (et non le 15, comme il avait été annoncé par erreur) et sera exposé aussitôt, ailes repliées, dans la vitrine de M. Delcroix, marbrier, place d'Armes, à Douai.

Des cartes de propagande feront bénéficier d'une réduction de 20 % sur le prix des places et seront mises en vente dès maintenant à la Permanence Aéronautique, 28, rue de Bellain, et chez M. Cordonnier, restaurant des Palmiers, rue Saint-Jacques.

Des billets de vol sont également en vente aux endroits ci-dessus indiqués et chez M. Dutilleux, libraire, rue de Bellain.

Nous invitons les personnes désireuses de survoler la ville de Douai et ses environs à retenir leurs places à l'avance.

Le prix modique de 30 francs permettra à tous de goûter le charme d'une promenade aérienne.

Les cartes de propagande — en nombre limité — seront seulement mises en vente jusqu'au mercredi 27 juin inclus.

Hippisme

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

1re Course. — 1. Rappel (Bottequin), g. 34.00, p. 15.50 ; 2. Hurricane (Garner), p. 16.00 ; 3. Maravédis (Bartholomew), 16.50.

2e Course. — 1. Phusla (E. Haynès), g. 22.50, p. 13.50 ; 2. Pomaré (Williams), p. 13.50.

3e Course. — 1. Hamac (Mac Gee), g. 17.00, p. 13.00 ; 2. Waterloo (Williams), p. 18.50.

4e Course. — 1. Binic (Sharpe), g. 19.00, p. 15.00 ; 2. Trevise III (Bartholomew), p. 29.50.

5e Course — 1. Lady Elinor (Garner), g. 86.50, p. 30.00 ; 2. Gaurisankar (Stern), p. 20.00.

6e Course. — 1. Mazeppa II (Garner), g. 134.50, p. 41.00 ; 2. Trinidad (Sharpe), p. 36.50 ; 3. Vicence (Doumen), p. 49.00.

La nouvelle loi militaire

QUELQUES CAS D'ESPECE

Notre ami, le député du Nord, Plet, vient de recevoir les réponses suivantes du Ministre de la Guerre, concernant la nouvelle loi militaire :

I. — M. Plet, expose à M. le Ministre de la Guerre, le cas d'un soldat de la classe 1922, incorporé en Avril 1922, réformé temporairement pour un an par la Commission de réforme le 8 Mai 1922 et renvoyé dans ses foyers le 3 Juin 1922, qu'ayant été repris à nouveau bon pour le service, doit se rendre à son corps le 3 Juin 1923 et demande quelle est la situation de ce soldat en raison qu'il a été réformé temporairement pour un an et que, d'autre part, il est l'aîné d'une famille de cinq enfants.

REPONSE. — Un réformé temporaire N° 1 de la classe 1922, aîné d'une famille de 5 enfants, renvoyé dans ses foyers le 3 Juin 1922, ne sera pas réincorporé à l'expiration de son congé d'un an, le temps passé en réforme temporaire N° 1 (cause attribuable au service) comptant comme service actif. Au contraire, un réformé temporaire N° 2 (cause non attribuable au service) de la même classe et dans la même situation de famille que celui visé ci-dessus, sera tenu de parfaire un an de service actif à l'expiration de son congé (art. 2 et 21 de la loi du 1er Avril 1923).

II. — M. Plet expose à M. le Ministre de la Guerre le cas d'un jeune homme qui a contracté un engagement de trois ans dans l'armée au mois de Janvier 1921 et demande si, du fait que la nouvelle loi du 1er Avril 1923 sur le recrutement de l'armée fixe la durée du service actif à dix-huit mois ; ce jeune homme peut solliciter une modification dans la durée de son engagement.

REPONSE. — Réponse négative, l'intéressé est lié au service pour toute la durée du contrat qu'il a librement consenti et doit faire trois ans.

L'esperanto au service de la propagande française

Les Allemands ont compris depuis la guerre qu'une édition en Esperanto est un passe-partout et ils se sont servis de cette langue internationale pour leur propagande calomniatrice contre la France. Le Comité « Pour la France par l'Esperanto », fondé à la fin de 1914 à Paris et placé sous le patronage des plus grands noms de la Science, des Lettres et de la Politique, s'était chargé à cette époque de répondre à cette campagne dans les pays alliés et neutres, en répandant des tracts en Esperanto, pour toucher les mêmes milieux.

Depuis l'armistice, les Allemands, qui font un grand effort de propagande, ont repris leurs publications en Esperanto : « Bulteno Germanlanda » qui porte en cinq langues la déclaration suivante : « Pour éviter l'édition dans plusieurs langues, ce Bulletin ne paraît qu'en Esperanto, langue auxiliaire universelle neutre ; des interprètes de cette langue se trouvent dans toutes les places de quelque importance de tous les pays civilisés ». Ce Bulletin est rempli de calomnies contre la France dont on dénature le rôle dans l'histoire. Il est temps que la propagande française réponde de nouveau à ces attaques par l'Esperanto, car on ne combat mieux l'adversaire que par ses propres armes.

GUIDE — CONSULTEZ LE INDICATEUR LOUIS MASSON
LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge
LE PLUS REPANDU DANS LA REGION DU NORD ET LA BELGIQUE
EN VENTE PARTOUT

T. S. F.

EMISSIONS DE LA TOUR EIFFEL. — 15 juin. — 15 h., avec Mlle A. Gallon, de l'Athénée, Mlle Cl. Niéras, cantatrice, M. Jean Winkopp, de l'Opéra-comique, M. Michel Gauthier, pianiste compositeur : La Pâtée, de J. Parrigot ; Fantaisie pour piano, assimilation de Adeni ; Paillasse, prologue ; Colinette, duo ; La Fille du Régiment, air au Clair de la Lune.

EMISSIONS RADIOLA. — 15 juin. — 12 h.30 : Informations de la matinée, cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie. — 12 h. 40 : Radio-concert par l'orchestre tzigane Radiola. — 17 h. 10 : Informations financières de Paris et de Londres, cours des changes. — 17 h. 10 : Radio-Dancing par l'orchestre spécial Radiola. 20 h. 45 : Ouverture de l'Italienne à Alger, Rossini — 21 h. : Radio-concert, avec le concours de Mme Marthe Gratia, soprano dramatique, de M. Gratia, organiste et de M. Canudo : Air de la Pentecôte (Haendel) ; 2. Choral, o. Hustel, M. Gratia (Bach) ; 3. Nazareth, (Gounod) ; 4. Panis Angelicus, chant, Mlle Marthe Gratia, violoncelle et orgue ; 5. Larghetto violon (Samuel Rousseau) ; 6. Les Poèmes Vardar, par l'auteur Canudo ; 7. Pargo, orgue Mustel, M. Gratia, Hustel ; 8. Cantilène (Th. Dubois) ; 9. Méditation, violoncelle (Widor) ; 10. Prière d'Esmeralda, chant, Mme Marthe Gratia (Wagner) ; 11. Marche des Pèlerins, de Tannhauser (Wagner).

Paroles d'espérance !

Ce sont vraiment des paroles d'espérance pour beaucoup que celles données par Mme Nettelet, 43, rue Ringois, à Abbeville. Le 29 décembre 1905, elle nous disait : « Je ne pouvais me courber sans souffrir des reins : le matin, je me levais courbaturée et plus fatiguée que le soir en me couchant. J'avais employé sans succès bien des médicaments, et c'est seulement en faisant usage régulier des Pilules Foster que j'ai été soulagée et rétablie très rapidement. »

Seize ans après !

En juillet dernier, Mme Nettelet nous a « Malgré les nombreuses années écoulées ne puis que me féliciter d'avoir employé Pilules Foster : elles m'ont débarrassée de douleurs et de toutes sortes de malaises. »

La valeur d'un médicament se mesure rapidité et à la durée de ses résultats. Pilules Foster (toutes pharmacies, la boîte) donnent des résultats rapides et durables les cas de maux de reins, douleurs, rhumatismes, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, hydropisie et troubles urinaires. doivent leur succès à la facilité avec laquelle elles dissolvent et chassent l'acide urique du corps et à leurs vertus remarquables contre les troubles dus à un mauvais fonctionnement des reins et de la vessie.

Quand les Cheveux commencent à tomber

vous pouvez en arrêter la chute et avoir une chevelure plus belle, plus fournie, plus soyeuse que jamais, en vous servant régulièrement, deux fois par jour, de la Lotion Lavona. Non seulement celle-ci détruira les germes des pellicules et arrêtera la chute des cheveux, mais encore augmentera leur pousse et les assouplira merveilleusement. D'après les meilleures autorités, cela est dû au fait que la Lotion Lavona contient les seuls éléments qui nourrissent la racine des cheveux.

Grâce à ses qualités exceptionnelles, la Lotion Lavona est vendue partout avec la garantie que les cheveux repousseront ou votre argent vous sera remboursé. Ainsi, tous ceux qui désirent avoir une chevelure plus longue, plus épaisse, plus soyeuse, peuvent faire cet essai, et si les résultats ne sont pas atteints, cela ne leur aura rien coûté.

La Lotion Lavona s'impose

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 15. — *Viandes.* — Bœuf derrière, 1re qualité, 7.30 ; quart devant, 1re qualité,... ; bavettes, 5.20 ; cuisses, 6.20 ; moutons carrés parés, 16.00 ; épaules 1re qualité, 8.30 ; gigots, 1re qualité, 11.50 ; 2e qualité, 10.00 ; veaux pans et cuisseaux, 8.80 ; basse-complète, 5.50 ; porcs longe, 9.50 ; jambons, 9.00 ; filets, 9.50.

Volailles. — Lapins morts du Gâtinais, 7.50 ; autres catégories, 7.25 ; pigeons morts petits, 3.50, gros, 6.50 ; lapins vivants, 5.00 ; poulets morts de Bresse, 15.50 ; ordinaires, 14.50 ; pintades mortes..

Beurre. — Centrifuge Normandie, 9.00 ; Bretagne, 8.80 ; Charente et Poitou, 9.00 ; Touraine 8.00 ; divers, 8.50 ; Marchands Normandie, 8.50 ; Bretagne, 8.20 ; centre, 7.80 ; divers, 8.00.

Œufs. — Normandie extra, 420 ; choix, 390 ; Bretagne choix, 30 ; ordinaire, 300 ; Touraine choix, 420 ; ordinaire, 420 ; Poitou choix, 410 ; ordinaire, 330 ; Auvergne, 340 ; Midi choix, 370, ordinaire....

Fromages. — Brie laitier, 80 ; coulommiers, double crème, 550 ; divers, 70 ; camembert Normandie, 200 et forme camembert, 50 ; gruyère Emmenthal, 975 ; Comté divers, 890 ; Port-Salut 500 ; Cantal.... ; Roquefort...

Légumes. — Ail, 220 ; champignons extra, 780 ; moyens, 730 ; conserve, 700 ; girofle, 320 ; échalottes-oignons.... ; épinards, 150 ; oignons, 100 ; haricots verts, 340 ; pois verts, 165 ; haricots beurres, 275 ; navets, 180 ; poireaux, 125 ; pommes de terre du Midi, 70 ; de Hollande, 45 ; de Paris, 90 ; saucisse rouge, 45 ; choux-fleurs....

Poissons. — Barbues, 5.00 ; carrelets, 2.50 ; colins décapités, 2.50 ; dorades, 1.50 ; harengs... ; homards vivants, 7.00 ; morts, 3.50 ; langouste, 9.00 ; maquereaux, 1.25 ; merlans, 3.75 ; raies

---

FEUILLETON DU 16 JUIN 1923 — N° 71

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

Du Bonheur sur des Ruines...

(Suite)

— Et puis, poursuivit Jean-Baptiste Poquelin.... il n'y a pas que cela... Il y a notre fils... qui constitue entre nous un lieu solide... une attache très forte. Le sort des enfants, quand les parents se séparent ou seulement se disputent sans cesse, est une chose abominable... J'ai voulu épargner ce chagrin à mon petit Paul...

— Qui est très gentil... apprécia le Prince en passant...

— Oui... c'est un bon et grave garçon... et lui aussi a beaucoup à souffrir de l'humeur de ma femme...

« Mais c'est sa mère... il faut bien qu'il ait, pour d'autres raisons que moi, toutes les indulgences avec elle...

— N'empêche qu'il doit en être malheureux... comme le petit bonhomme de votre pièce...

« Et... j'y songe... en concevant celle-ci... est-ce que vous ne pensiez pas autant à votre femme qu'à Tififi...

— Je l'avoue...

« Malheureusement, ça ne se passera pas comme dans la pièce : il n'y aura pas un Polichinelle qui lui fera honte, lui montrera qu'elle est cruelle et injuste envers son fils... et qu'il est malheureux.

— Qui sait ! murmura comme à part soi le Prince, qui se sentait plein de compassion pour cette misère intime, si sincèrement dévoilée à ses yeux...

— Mais tout cela nous écarte de ce que je voulais vous dire... reprenait Jean-Baptiste Poquelin. J'y reviens... Tout en n'aimant pas Anaïs... je ne veux pas qu'elle me rende ridicule... et c'est ce qu'elle est en train de faire depuis vous êtes des nôtres, mon cher confrère...

« Il n'y a rien entre vous, c'est plus qu'évident...

— Et il n'y aura jamais rien... vous pouvez être tranquille, assura le Prince en riant...

— Oui... mais les artistes de ma troupe peuvent n'avoir pas là-dessus ma perspicacité... s'imaginer des choses qui ne sont pas... et cela m'ennuie...

« Quand Anaïs vous fait les deux yeux, ou vous lance une amabilité trop excessive devant moi... je les vois bien me regarder d'un air ironique...

« Cela me froisse.. et cela me déconsidère vis-à-vis d'eux...

« Aussi ai-je tenu à avoir cet entretien avec vous... pour vous demander...

— De décourager radicalement mon admiratrice, devina Raymond...

— Voilà !

— Eh bien ! patron, promit le Prince, ce sera fait ce soir.

— Ah ! merci ! merci !

« Mais comment vous y prendrez-vous ?

— Du diable si je le sais... mais, soyez sans inquiétude, il me viendra bien une idée...

— Surtout, faites en sorte qu'elle ne se doute pas un instant de notre entente... s'effara Jean-Baptiste Poquelin.

— Elle ne la soupçonnera même pas.

— A la bonne heure... Ah ! mon cher confrère... comme vous me faites plaisir.. voilà longtemps que j'hésitais à vous parler de ces choses... mais il a bien fallu que je m'y décide... Vous reconnaissez à présent que ce n'était pas commode à aborder, un pareil sujet.

— Vous vous en êtes fort bien tiré...

— A présent, dit Jean-Baptiste Poquelin, en changeant de ton, il me reste à vous remettre vos appointements et ceux de Tififi...

— C'est cela, approuva le Prince en riant, arrivons aux choses sérieuses...

— Oh ! l'autre chose l'était, sérieuse !

— Pour vous !... mais pas pour moi...

— C'est juste...

Ayant ouvert le tiroir de sa table, le directeur en tirait une enveloppe qui parut à Raymond beaucoup plus volumineuse que celle des mois précédents.

— C'est en petites coupures... pensa-t-il aussitôt.

Mais Jean-Baptiste Poquelin annonçait :

— Il y a là-dedans, en plus de ce qui vous revient aux termes de nos conventions...

— Quoi donc ? s'étonna Raymond Bauvoir de la Haultinière.

— Vos droits d'auteur...

— Mes droits d'auteur !

— Oui... pour « Monsieur Polichinelle ». J'avais complètement négligé d'aborder cette question jusqu'ici... et c'est tout dernièrement, en examinant l'augmentation de recettes que je dois à cette pièce, qu'il m'est apparu que je devais, en bonne justice, vous en tenir compte en rémunérant votre collaboration.

— Quelle idée ! s'esclaffa Raymond.

« Vous ne me devez absolument rien pour cela... D'abord, la pièce est de vous... de vous seul... Je n'ai fait qu'y apporter ma facilité naturelle à m'exprimer en vers... et pour le mal que cela m'a donné...

« Ensuite, je l'ai fait par amusement et sans autre but que celui de vous obliger... Si vous me payez ma participation à cette pièce, vous m'enlevez tout le plaisir que j'ai eu à vous être agréable... et ce plaisir-là, j'y tiens...

« Enfin... après ce que vous m'avez dit tout à l'heure... je désire essentiellement ne toucher que mon dû strict ; vous auriez l'air de me payer le service que vous me demandez de vous rendre.

— Oh ! protesta Jean-Baptiste Poquelin... loin de moi l'intention...

— Je n'en doute pas... mais je refuse quand même... et vous savez... je suis entêté... Enlevez donc de cette enveloppe ce qu'elle contient de trop... et donnez-moi le reste... qui suffira amplement pour ce que je veux en faire...

— Voyons... voulut encore insister Jean-Baptiste Poquelin...

— Non... c'est inutile... Si cet argent-là vous embarrasse, vous le donnerez à un pauvre...

— Il y avait pourtant là-dedans, fit le directeur en ouvrant à regret la fameuse enveloppe, cinq billets de cent francs supplémentaires...

— Que j'aurais transformés en bon vin... ainsi que je le fais de tout ce qui me revient personnellement chaque mois... La belle avance !

Le fait était rigoureusement exact...

Raymond Bauvoir, dont nous avons dit le penchant immodéré pour le jus de la treille, n'avait pas plus tôt touché ses appointements mensuels qu'il s'empressait d'aller les boire, quand la péniche était en station, et qu'il n'avait de cesse qu'elle ne fût arrêtée, quand elle était en marche, pour s'abandonner à son péché mignon...

Il va sans dire que, par contre, il mettait scrupuleusement de côté la part revenant à Tififi...

Mais la sienne ne faisait pas long feu...

En deux ou trois jours, il en avait rapidement vu la fin... aidé qu'il était, il faut l'ajouter, par M. Danicourt, qui, s'il aimait le vin autant que le Prince, l'aimait encore mieux quand il n'était pas obligé de le payer de ses propres deniers.

Et nous connaissons assez la générosité du vieux bohème pour deviner que c'était toujours lui qui régalait son compagnon d'orgie.

Les jours où il avait bu, l'étudiant de trentième année était plus que jamais étourdissant d'esprit et de gaîté... Ses parades s'en ressentaient et devenaient truculentes.

Mais ces jours-là, il ne fallait pas l'asticoter, car il avait alors la dent longue et impitoyable...

On le savait du reste et personne ne se fût avisé de taquiner Raymond quand il avait un verre — ce qui est un singulier bien singulier — dans le nez...

Cependant, M. Jean-Baptiste Poquelin s'étant résigné à opérer la soustraction imposée par son pensionnaire, lui remettait l'enveloppe, revenue à son épaisseur habituelle.

Jamais le Prince ne comptait ce que son directeur lui remettait, ainsi chaque mois.

Cette fois, il n'allait pas en être de même, car il s'imposait de vérifier le contenu du pli, dans la crainte que M. Poquelin n'y eût malicieusement, laissé plus d'argent qu'il ne devait en contenir...

— Voilà qui est en règle, approuva Raymond après avoir pris cette précaution inutile... et je n'ai plus qu'à vous signer mon reçu.

Quand ce fut fait, il se levait pour se retirer...

Mais au moment de sortir, une idée sembla lui venir...

— Au fait, pendant que je vous tiens, s'écria-t-il... il faut que je vous pose une question ?

« Quel est l'itinéraire exact de notre tournés ?

Si invraisemblable que la chose paraisse, jamais, depuis cinq mois que le Théâtre Fluvial était en route, le Prince de la Bohème ne s'était encore préoccupé de cette question.

Il savourait trop le plaisir d'être ici aujourd'hui et ailleurs demain, pour se soucier de connaître à l'avance les noms des pays qu'il allait traverser.

Il aimait mieux les découvrir tout à coup.

Pour poser une semblable question, il fallait donc qu'il ait eu soudain une raison de savoir où l'emmènerait la péniche de Thespis.

— Comment ? s'étonna le directeur, vous ne le connaissez pas encore ? (A suivre)